CIDT - KIBARO

Périodique d'information de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles - N° 10 - Octobre 2023

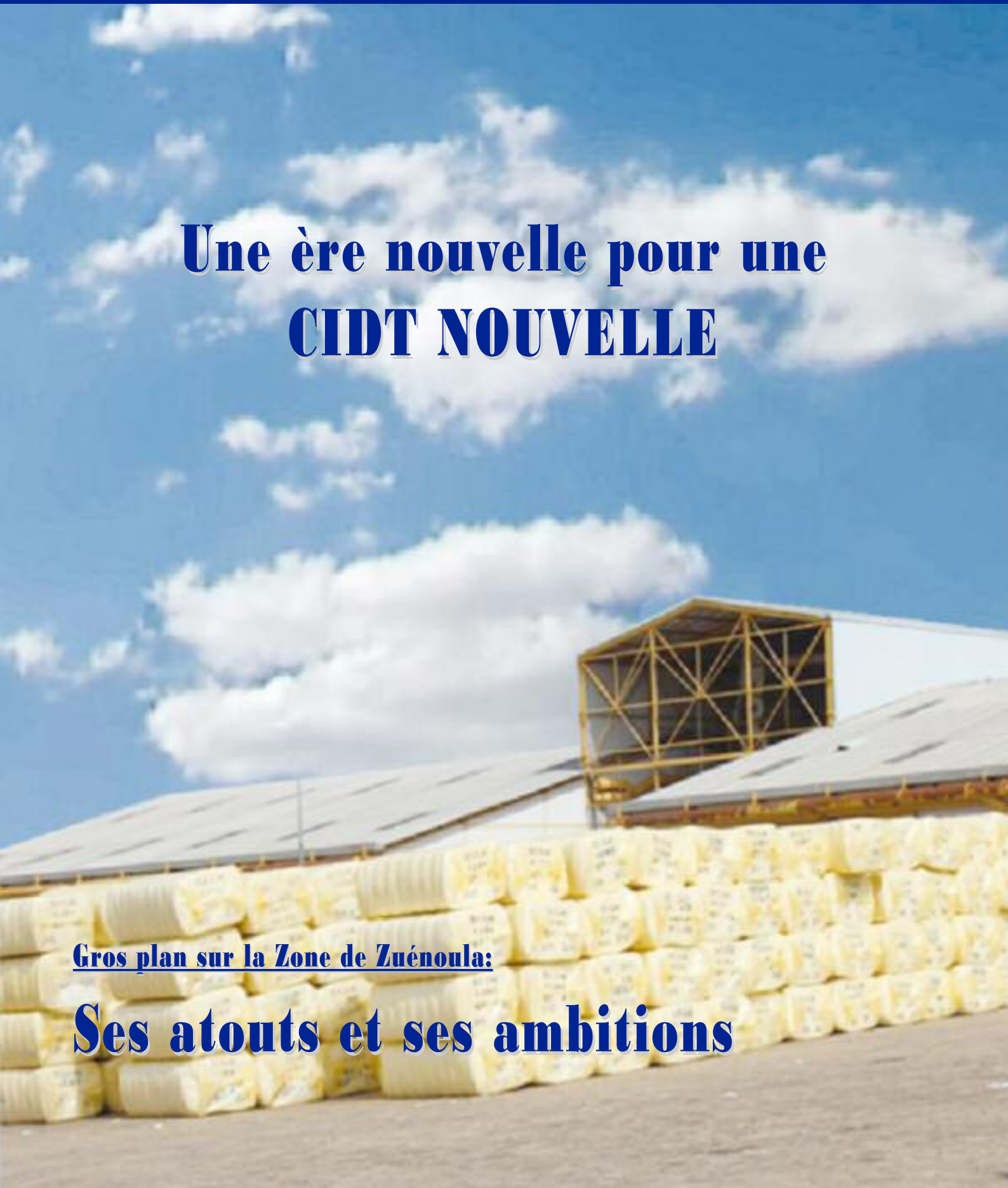

Une ère nouvelle pour une CIDT NOUVELLE

Gros plan sur la Zone de Zuénoula:

Ses atouts et ses ambitions

Sommaire

Le PCA et le Directeur Général de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) ont entrepris une tournée dans le but de remobiliser les producteurs de coton. Vous lirez les temps forts de cette mission dans ce numéro de CIDT - KIBARO.

Les agents de la Zone de Zuénoula, jadis grande région productrice de coton de la CIDT, se lancent dans la reconquête du territoire de l'Ex-DR de Bouaflé. Quels sont leurs atouts et comment comptent-ils réussir cette mission?

Côté détente, il y a du rire avec la famille CIDT. Bonne lecture à tous !

CIDT - KIBARO

Bouaké
01 BP 622 Bouaké 01
Tél. : + 225 27 31 64 00 50

Abidjan
01 BP 2145 Abidjan 01
Tel:+ 225 27 20 21 16 59

Mail: infos.cidt@cidt.ci

Directeur de publication
RENE SILUE

Administrateur
Koffi Edond TAIGUAIN

Rédaction
Cellule Communication
Jean Joseph TAPSOBA
Animation, Rédaction,
Secrétariat et Maquette

Publication
CIDT

Crédit photo
CIDT

Editorial

Pour une CIDT encore et toujours plus forte!

Navigué René SILUE,
Directeur Général de la CIDT

La campagne 2022/2023 s'est achevée avec une note de déception en raison conditions difficiles dans lesquelles elle s'est déroulée : déficit pluviométrique et surtout attaques parasitaires.

Les cotonniers ont été «saignés à blanc» à la suite d'attaques sévères d'insectes ravageurs appelés « jassides», ayant littéralement « asséché» les plants sur des superficies importantes. Face à cette apparition précoce et persistante de ces nouvelles espèces de « jassides », les espoirs des producteurs se sont amenuisés peu à peu, alors que le défi initial était de relever encore plus le niveau de production cotonnière au cours de cette campagne 2022-2023.

Nous ne devons cependant pas nous laisser gagner par le découragement. Nous devons plutôt avoir à l'esprit la campagne 2023/2024.

Fort heureusement, de nouvelles molécules, jugées efficaces contre ces nouvelles espèces de jassides, ont été mises au point et les produits sont disponibles. Il faut en informer largement les producteurs

Penser à la campagne 2023/2024 revient à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'aborder et la réussir en toute sérénité. A l'horizon, nous devons continuer sur la même lancée que celle de la campagne 2020/2021.

Cette orientation a besoin de l'adhésion de tous, sans exception : personnel, producteurs, fournisseurs de biens et services.

C'est pourquoi, nous exhortons nos collaborateurs à garder toujours la sérénité, à continuer à persévérer dans l'effort en écumant nos villages et hameaux de culture ; en assurant une gestion efficace et efficiente des intrants mis à leur disposition en étant très proche d'eux dans la bonne exécution des travaux de conduite de la campagne.

Nous devrions ainsi rassurer nos partenaires que nous serons toujours à leurs côtés.

Cette situation appelle aussi à une remise en cause de nos approches, pratiques et façons de faire.

Et pour cela, notre engagement reste total

Notre entreprise reste toujours à l'écoute de son personnel et de ses partenaires immédiats, notamment les producteurs. Elle doit être en mesure d'honorer tous ses engagements dans les délais convenus ; une entreprise forte et concurrentielle ; une entreprise dotée de tous les moyens nécessaires à ses ambitions dont l'une est la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

En résumé, nous devons bâtir une entreprise économiquement viable et rentable à tout point de vue.

C'est ce défi que nous avons l'impérieux devoir de relever pour l'histoire. Ensemble et unis pour la même cause, nous le pouvons. Désormais, un seul objectif: réussir le pari de relancer durablement l'Entreprise à travers notre culture d'entreprise qui est « le travail dans l'humilité et la conscience professionnelle ».

Voici ainsi libellée la feuille de route pour cette nouvelle campagne.

NAVIGUE RENE SILUE
Directeur Général

A propos du zoning

Le processus de libéralisation de la filière coton débute en 1998 par la scission de la CIDT en trois lots (Nord-Ouest, Nord-Est et Centre) et avec la cession de deux des trois lots à des privés.

Le lot Nord-Ouest avec trois usines (Boundiali 1 et 2, Dianra) est cédé au groupe IPS qui crée Ivoire Coton. Le groupe L'Aiglon acquiert le lot Nord-Est avec aussi trois usines (Korhogo 1 et 2, Ouangolo) et crée la Compagnie Cotonnière Ivoirienne (LCCI). L'Etat garde le troisième lot dit CIDT résiduelle avec quatre usines (Bouaké, Zatta, Mankono, Séguéla).

De 1998 à 2000, il est instauré une période de transition pour permettre aux sociétés nouvellement créées de s'installer, période pendant laquelle la CIDT coordonne toutes les activités agricoles.

A partir de 2000, chaque société cotonnière évolue à l'intérieur de son bloc. Ainsi débute le premier zoning qui, malheureusement, va être mis à mal par la crise de 2002 et la faillite de LCCI en 2006.

« L'affaiblissement » de la CIDT dû à la crise a permis aux nouvelles sociétés cotonnières nées des cendres de LCCI de s'installer au départ dans l'espace LCCI, puis progressivement dans l'aire autrefois dévolue à la CIDT. La CIDT elle aussi, en fait autant, en encadrant des producteurs dans le Nord, c'est-à-dire hors de sa zone d'intervention originelle. La situation est telle que plusieurs sociétés cotonnières peuvent se retrouver dans le même village, au fil des campagnes. Il y a même des sociétés cotonnières qui achètent du coton graine sans avoir eu à encadrer des producteurs. L'on assiste à une désorganisation progressive de la filière coton qui à terme devrait conduire à sa désintégration programmée.

Fini donc le « désordre » dans la filière coton en Côte d'Ivoire

Face à cette situation, le Gouvernement Ivoirien a, en date du 28 décembre 2016, pris un décret pour réglementer les activités dans la filière coton. Le décret n° 2016-1153 du 28 décembre a pour objet de déterminer les règles relatives au zonage agro-industriel dans la filière coton.

Ainsi, l'espace de la filière coton est découpé en Zones Exclusives d'Activités ou ZEA et en Zones du Développement du Coton ou ZDC. Le décret stipule qu'au sein des ZEA constituées de zones optimales de production et de collecte définies autour d'unités d'égrenage, « *une mission d'encadrement agricole, d'achat de coton graine et de développement de la filière coton est confiée par délégation à un opérateur privé* », dans le cadre d'une convention de concession conclue entre la société attributaire de la ZEA et l'organe de régulation de la filière.

Dans les ZDC, zones propices à la culture du coton « *des projets de développement agro-industriels liés à la culture de coton peuvent être autorisés* ».

A compter de cette campagne 2017/2018, chaque société cotonnière mènera les activités d'encadrement, d'achat du coton graine et d'égrenage du coton graine dans sa zone conformément aux dispositions du décret.

Adieu donc le « désordre » dans la filière ❐

Répartition de la zone cotonnière en Côte d'Ivoire

Relance de la culture du coton: la CIDT remobilise ses producteurs

Une rencontre d'informations suivie d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et religieuses, les dirigeants des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et les producteurs de coton afin de situer les uns et les autres sur les réalités de l'entreprise et faire le bilan de la campagne 2022-2023 qui s'est achevée ; Tel est le sens de la tournée qu'a entrepris le Conseil d'Administration, avec à sa tête M. KONE Daouda Soukpkafolo qu'accompagnait le Directeur Général, M. René SILUE, dans le bassin cotonnier de la CIDT.

Débutée par Marandala le 02 mai, cette tournée s'est achevée le dimanche 07 mai 2023 par la zone de Kounahiri.

Au cours de campagne cotonnière 2022/2023, la CIDT avait envisagé un objectif de 120 000 de tonnes de coton graine sur une superficie de 100 000 hectares; soit un rendement de 1 200 kg/ha.

Cependant, dès les premières levées après les semis, les parcelles de coton ont connu de fortes et inhabituelles attaques de « jassides » dans toutes les zones de la CIDT, causant ainsi d'énormes dégâts chez l'ensemble des producteurs.

Ainsi, au terme des semis, la CIDT n'a réalisé que 75 185 hectares pour une production de 31 748 tonnes ; soit un rendement de 422 kg/ha. Cela représente une chute de 70% par rapport à la campagne 2021/2022 où l'entreprise a emblavé 100 002 ha pour une production d'environ 110 000 tonnes de coton graine.

Cette chute de la production, a fait peser de graves menaces sur l'activité non seulement de la CIDT mais également sur les revenus des contonculteurs, avec son corollaire d'impacts socio- économiques pour l'ensemble des acteurs de la chaine des valeurs.

Partout où il est passé, le PCA de la CIDT a rappelé aux producteurs de coton l'importance de la culture du coton pour la CIDT et l'économie ivoirienne en général. Pour lui, elle contribue, a-t-il dit, non seulement à lutter contre la pauvreté en milieu rural, mais elle a un impact sur d'autres secteurs comme l'industrie, les transports, l'élevage et le commerce.

Ainsi, de Marandala à Tiéningboué, de Mankono à Tomono, de Kani à Morondo, de Vavoua à Zuenoula et Kounahiri, le PCA de la CIDT, M KONE Daouda Sougbafolo et sa délégation se sont voulu rassurants et convaincants, notamment au niveau de l'encadrement et de la fourniture à temps des produits de lutte contre les « JASSIDE », principaux sujets d'inquiétudes et de doléances exprimés par les producteurs.

Les producteurs ont été informés des dispositions en cours pour faire face aux Jassides. Il leur a été demandé de ne pas baisser les bras et de poursuivre la culture du coton malgré les difficultés. « Les JASSIDES, c'est une épreuve de DIEU pour mieux surmonter désormais les épreuves. C'est le CORONA du coton. Toutes les maladies ont un remède et se guérissent. C'est ensemble, main dans la main que nous remonterons la pente pour relancer la culture du coton » dira-t-il en substance.

Les producteurs présents à ces rencontres ont salué cette initiative et ont plaidé pour l'aide de la CIDT en plus de celle de l'Etat.

Quant aux autorités administratives, elles ont exprimé leur gratitude envers le Conseil d'Administration de la CIDT et sa délégation pour les actions en faveur de la pérennité de la culture du coton en Côte d'Ivoire. Ils ont promis s'impliquer davantage pour la relance de la culture cotonnière, l'un des piliers de l'économie ivoirienne car, comme le disait feu le Président Félix Houphouet BOIGNY, « le succès de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture ».

Cette tournée d'explication et de sensibilisation a été l'occasion pour les dirigeants de la CIDT d'apporter des éclairages apaisants aux producteurs quant à leur volonté à assumer toutes leurs responsabilités vis-à-vis d'eux. Ilss ont montré la détermination de la CIDT à relancer la culture du coton malgré les difficultés causées par les « Jassides ».

La résilience des producteurs de coton face aux « Jassides » est une preuve de leur engagement et de leur détermination à faire face aux défis qui se présentent à eux ❐

JNCE : Le Directeur Général de la CIDT primé meilleur Chef d'entreprise du district de la vallée du Bandama

Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, représentant le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, a procédé le vendredi 11 novembre 2022 à l'ouverture officielle de la 5ème édition des Journées Nationales des Chefs d'Entreprises (JNCE-2022) à la préfecture de Bouaké.

Les journées nationales des chefs d'entreprises (JNCE) visent principalement à encourager l'entrepreneuriat dans les Districts autonomes et offrir des opportunités de financement aux entreprises locales et aux porteurs de projets, explorer les secteurs porteurs des collectivités territoriales et valoriser les opportunités d'affaires. Elles visent, en outre, à renforcer le partenariat patronat-Etat-collectivités décentralisées et à accompagner la politique de décentralisation de l'Etat et offrir un cadre de concertation entre les acteurs politiques et économiques.

Le promoteur des JNCE, Capital Connect, vise à valoriser les potentialités économiques des districts autonomes de Côte d'Ivoire. Les chefs d'entreprises ont été invités à venir exploiter les immenses potentialités économiques notamment agricoles, minières, culturelles et touristiques du District autonome de la vallée du Bandama qui regroupe les Régions du GBEKE et du HAMBOL Il couvre une superficie de 28 427 km2, soit environ 9% du territoire Ivoirien pour une population d'environ deux millions d'habitants.

Au cours du Dîner-gala des Chefs d'Entreprise, le Directeur Général de la CIDT, M. René SILUE a reçu le "Prix du Meilleur Chef d'Entreprise dans la catégorie ELEPHANT" du District de la Vallée du Bandama. Cette distinction couronne plusieurs années d'efforts, de travail acharné et assidu pour le développement local, l'entrepreneuriat et du genre.

Les éléments pris en compte par le jury pour la sélection du récipiendaire de ce prix sont les suivant :

Responsabilité sociétale de l'entreprise

- Le nombre d'emplois crées ;
- L'impact social de l'activité dans la collectivité territoriale,
- L'engagement dans une démarche qualité.

Profil du Chef d'entreprise

- La maitrise de l'activité ;
- La vision du Business ;
- La Motivation, la détermination et l'éthique.

Le DG de la CIDT, M. René SILUE a dédié son prix au personnel de la CIDT. Pour lui, ce prix revêt une signification : «amener à cultiver la vertu du travail». «Mes qualités professionnelles, mes talents managériaux ont été reconnus. Mais à travers moi, ce sont les efforts du personnel de la CIDT qui sont reconnus. Cela nous interpelle et nous incite à redoubler d'ardeur dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes. », a-t-il dit à l'endroit des agents de la CIDT au cours d'un comité de direction

M. KOUAME KACOU FREDERIC,
Chef de Service Administration des Ressources Humaines de la CIDT :

« C'est par la conjugaison des valeurs propres à la CIDT que les différents acteurs ont pu atteindre de bons résultats. »

M. KOUAME KACOU FREDERIC a rejoint de la CIDT il y a quelques mois. Passionné des Ressources Humaines, il a accepté de répondre à nos questions pour mieux le connaître. Il nous parle de son parcours, de ses ambitions et de ses projets pour le personnel de la CIDT.

M. KOUAME KACOU FREDERIC
Chef de Service Administration du personnel

Pour les agents de la CIDT, qui êtes-vous ?

M. KOUAME : Je suis KOUAME Kacou Fréderic, le nouveau Chef de Service Administration des Ressources Humaines.

Aujourd'hui M. KOUAME a déposé ses valises à la CIDT. Qu'est ce qui l'y amène ?

M. KOUAME : Il faut le dire que la CIDT c'est ma maison. C'est ma maison en ce sens que c'est cette entreprise-là qui m'a permis, pour la première fois, d'avoir mes impulsions professionnelles. C'était en 1996 ! Je fais partie de la promotion des jeunes étudiants recrutés pour la première fois à l'université, en qualité de Conseiller Agricole, pour venir donner un coup de main à l'encadrement. Après la cession des actifs en 1998, je suis resté dans le bloc Nord-est à LCCI du Groupe Aiglon.
Je suis parti, j'ai appris, j'ai capitalisé un certain nombre d'acquis. Pour moi, il est plus que reconnaissant de revenir en soutien à la vielle Mère CIDT. Je trouve très reconnaissant de revenir à la CIDT pour apporter ma valeur ajoutée.

De Conseiller Agricole vous vous retrouvez aujourd'hui au poste de Chef de Service Administration du Personnel. Tout un parcours de combattant. Quels sentiments ressentez-vous ?

M. KOUAME : Il est toujours mieux de retourner chez soi. C'est un effet nostalgique qui m'anime aujourd'hui dès lors que j'ai eu cette opportunité de revenir à la CIDT.
Plaisir je dirai, pourquoi pas ! Mais je pense que c'est le résultat d'un certain optimisme de ce qu'on veut faire. Effectivement, de Conseiller Agricole, j'ai été Adjoint Administratif à la Direction Régional de M'Bengué. Après je me suis retrouvé à Abidjan en qualité d'Assistant en Ressources Humaines où j'ai travaillé avec M. MAR MAO, Ex-Directeur de l'Administration Générale de la CIDT. De là, nous sommes allés à PALM CI, où j'ai eu à passer quelques années. Entre temps je m'adonnais à quelques activités et je ne laissais pas les études. Etant donné que désormais j'assurais pleinement les fonctions de Ressources Humaines, il m'était arrivé de concilier théories et

pratiques de terrain.
Après PALM CI, j'ai passé 11 ans à FOANI en qualité de Responsable des Ressources Humaines et depuis Janvier 2023 me voici à la CIDT.

Quels sont vos ambitions pour le personnel de la CIDT?

M. KOUAME : Je pense que c'est de la conjugaison des efforts, de la synergie des forces que tout peut se réaliser. Ce n'est pas d'un coup de pied, d'un coup de bâton magique qu'on arrive à atteindre ses objectifs. J'ai été nourrit à la sève de la CIDT où à l'époque on cultivait les valeurs du travail. Ces valeurs s'entendent évidemment par l'honnêteté, le travail bien fait, l'opiniâtreté, la persévérance, la fidélité, la ponctualité, l'assiduité, l'esprit professionnel et l'amour entre les travailleurs. C'est l'ensemble de toutes ces vertus-là qui ont permis à la CIDT de faire un véritable BOOM de l'Or Blanc où l'on parlait de 300 à 400 000 tonnes au temps du Directeur Général SAMBA COULIBALY. Et c'est par la conjugaison de ces valeurs propres à la CIDT que les différents acteurs ont pu atteindre de tels résultats. Pour moi, revenir à ces valeurs pourrait permettre à l'actuel CIDT d'obtenir de très bons résultats. Nous allons nous y atteler !
Depuis ma prise de fonction, il faut le dire en toute honnêteté, je n'ai pas encore déroulé mon plan d'action. Je suis arrivé au moment où il fallait gérer un certain nombre de dossiers délicats.
Gérer des hommes constitue l'un des chantiers les plus difficiles. La fonction des Ressources Humaines constitue l'épicentre de toute organisation autour duquel tout gravite. Dès lors, gérer les hommes devient difficile. Je me souviens qu'un de nos professeurs disait : « Il est plus facile de gérer 1000 têtes de bétail avec un bâton que gérer les hommes. Pour deux personnes il faut environ 5 bâtons ». Ce n'est pas facile mais avec le temps chacun finira par comprendre ce que je suis venu faire au niveau des Ressources Humaines de la CIDT.
Je ne suis pas là pour récriminer qui que ce soit. Je suis là pour essayer de parfaire ce qui se fait et si besoin en était, de remettre en place ce qui avait été fait d'antan et qi a marché. Comme le dirait quelqu'un, « on ne change pas une équipe qui gagne ».
Alors je voudrai demander à chacun des travailleurs de la CIDT de croire et de cultiver les valeurs du travail. Que chacun arrive à prendre pour soi tout ce qui est CIDT et en faire son véritable patrimoine. Si tous continuent à développer, à travailler et à croire en son entreprise, c'est sûr qu'il y aura des retombées positives pour le bien-être de chacun. Il faut être toujours optimiste !
Je suis fier de toute la famille CIDT car, pendant la crise des « jassides », tous sont restés solidaires de la haute hiérarchie. Tous, du PCA au petit personnel, en passant par le DG et ses collaborateurs, sont restés solidaires et cela est à saluer. C'est ensemble qu'on construit un avenir radieux !

Quand la CIDT devient source de vie

Les villes de Tiéningboué et Mankono connaissent un manque criard d'eau potable, considérée comme la source de vie. Ne bénéficiant pas de l'eau courante, les populations vivent un véritable calvaire pour s'approvisionner.
La CIDT représentée dans la région du BERE par sa Direction de la Production Agricole, pour la vulgarisation de la culture de coton, est aujourd'hui l'unique salut de ces populations.
En effet, les fontaines d'eau situées sur les sites de la CIDT, dans ces villes, sont devenues les points de ravitaillement de toutes les populations. Tôt le matin, des hommes et des femmes, de toutes les communautés, envahissent les différents points à la recherche d'eau. Ces Quelques fontaines pour ces nombreuses personnes créent des désagréments qui occasionnent souvent des bagarres.
" Nous pensons que ces fontaines sont la preuve manifeste de ce que la CIDT continue de lutter pour l'amélioration des conditions de vie des populations.", affirme M. Serge Landry TRE BI, le Chef de service mécanisation CIDT.
Il faut dire que lorsque les fontaines sont en panne, la désolation se lit sur tous les visages. Durant toute la période de la panne, les populations prennent d'assaut les marigots et pendant la saison sèche, les points d'eau tarissent. " A Mankono, c'est grâce à la CIDT qu'on a de l'eau propre pour boire. C'est pour cette raison que nous prions toujours Dieu de bénir les responsables et les agents de la CIDT. " confie une bénéficiaire toute souriante.
De Tiéningboué en passant par Mankono et bien d'autres localités de sa zone d'action, la CIDT continue de lutter contre les disparités et la pauvreté en milieu rural.❐

La CIDT a rendu hommage aux retraités 2022

Le jeudi 23 décembre 2022 au siège de la CIDT à Bouaké, une cérémonie d'hommage a été organisée sous la présidence du Directeur Générale de la CIDT, Monsieur René SILUE que représentait M. Edmond Koffi TAIGUAIN, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) de la CIDT, en vue de célébrer 8 agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite à la fin de l'année 2022. Ce sont Messieurs FOFANA Bakary, MANGOUA Serge, OUATTARA Assane, ALLOU Guy Serge, Sinaly COULIBALY, KOUADIOKonan Antoine, DOSSO Moussa et Mme Kossia SIAMA Epse AKOUANI.

Dans son allocution d'ouverture, SEKONGO Drissa a, au nom des syndicats SYNTRA-CIDT et SYNLIT-CIDT, félicité les retraités pour le travail abattu au cours des années passées à servir la Maison CIDT. Le temps du repos étant arrivé, il est juste normal qu'un hommage leur soit rendu pour leur parcours professionnel qui n'est pas des moindres. Aussi a-t-il renouvelé l'engagement des Syndicats à toujours œuvrer aux cotés des agents de la CIDT.

Pour sa part, le DARH de la CIDT, M. Koffi Edmond TAIGUAIN, a indiqué que cette cérémonie qui est a sa deuxième édition, s'inscrit dans la volonté de renouer avec une tradition administrative qui avait été abandonnée du fait de la crise, mais surtout d'œuvrer à la cohésion du personnel, au renforcement du sentiment d'appartenance à la CIDT et de reconnaître la valeur du travail accompli au cours de ces années pour les agents admis à faire valoir leur droit à la retraite.

C'est pourquoi, s'adressant à eux, le DARH a tenu à saluer les épouses de ces travailleurs car dira-t-il : « C'est l'occasion pour nous, CIDT, de rendre un hommage mérité à vos épouses, quand on sait ce que peut représenter le travail, première culture d'entreprise de notre maison commune et qui fait que vos époux sont souvent absents ».

Poursuivant, il a souhaité aux retraités de vivre heureux cette retraite qui n'est pas une calamité mais une étape de la vie de l'homme. « Au nom du Directeur Général, M. René SILUE et l'ensemble du personnel, je tiens à vous remercier. Au nom de tous vos collègues, je tiens à vous dire bravo ! Nous vous souhaitons une bonne retraite bien méritée. Nous vous souhaitons de bien profiter de votre retraite et de vivre pleinement ce temps de repos et de plaisir sans contraintes . Profitez de ce temps de retraite pour passer plus de temps avec vos épouses, vos familles et vos amis. Vivez pleinement vos passions et faites ce que vous aimez! »

MANGOUA Serge, OUATTARA Assane, ALLOU Guy Serge, Sinaly COULIBALY, KOUADIOKonan Antoine, DOSSO Moussa et Mme Kossia SIAMA Epse AKOUANI, que cette nouvelle vie qui s'ouvre à vous soit aussi riche que celle que vous avez vécue durant les années passées au sein de notre maison commune : La CIDT. ».

M. MANGOUA Serge, porte-parole des retraités a, au nom de ses collègues, remercié Dieu pour leur avoir fait la grâce d'atteindre l'âge de la retraite. Tout en saluant cette cérémonie d'hommage aux retraités de la CIDT, il a remercié par la suite le PCA, M. Daouda Soukpafolo KONE, le Directeur Général, M. René SILUE et le DARH pour leur sens élevé du partage, de la convivialité et de l'amour du prochain. « Ce n'est rien qu'un au-revoir, nous sommes et resterons toujours CIDT ». La cérémonie s'est, pour le reste, déroulée dans une ambiance festive, chaleureuse et conviviale❐

Chers lecteurs, chères lectrices,

Ces derniers temps ont été particulièrement éprouvants pour notre magazine d'entreprise CIDT-Kibaro. Pour des raisons indépendante de notre volonté, nous avons dû interrompre nos publications.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que nous reprenons graduellement nos activités.

Nous reprenons nos publications en ligne à partir de ce mois d'octobre 2023.

Le retour à une publication trimestrielle, comme ce fut le cas lors des dernières années avant son interruption, demeure toujours l'objectif à atteindre d'ici le début de la prochaine cotonnière.

L'équipe de CIDT-Kibaro vous remercie pour votre confiance ❐

La rédaction

Gros plan sur la Zone Zuénoula

Quand le coton prend des allures expansionnistes !

Les vieux vergers de café et cacao font de plus en plus place à des champs de coton. Le Secteur de Bouaflé a eu droit de cité parmi les Zones productrices de coton de la CIDT en devenant Zone Zuenoula.

La Zone de Zuenoula, dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, est dans son étendue, l'une des plus grandes de la CIDT. Elle prend en compte les départements de Daloa, Zuenoula, Yamoussoukro, Sinfra, Gagnoa, Toumodi et Bouaflé.

L'écosystème de cette région, fait de forêt (dans le sud) et de savane très arborée (dans le Nord) ainsi que son climat tropical de type baouléen favorisent une pluviométrie satisfaisante dans l'ensemble. Le relief très peu accidenté, alignant plaines et plateaux aux sols ferralitiques, argileux, sableux et riches, est très propice à la culture du café et du cacao. Deux spéculations qui ont du reste longtemps fait ombrage à la vulgarisation de la culture du coton, pourtant pratiquée dans la région.

La crise survenue en Côte d'Ivoire le 19 septembre 2002 a amené les dirigeants de la CIDT à procéder à une restructuration. C'est ainsi qu'en mai 2009, avec la fermeture de certaines Zones et Directions Régionales. L'ex-Direction Régionale et la Zone de Bouaflé seront fermées et réduites en Secteur.

A partir de la campagne 2018-2019 un effort considérable est accompli au fil des campagnes par les agents de la CIDT. Ce sont 19 agents dont un Chef de Secteur, 13 Conseillers agricoles et 2 techniciens spécialisés, 1 Assistant financier, 1 aide Comptable, 1 Chauffeur, 1 vigile et 1 manœuvre cours qui y exercent sous la responsabilité de M. ASSIE Yohou Emmanuel, le Chef de Zone.

Le coton est en train de revendiquer de plus en plus d'espace. Sans doute à cause des effets conjugués de l'abandon du café dans certaines localités, le vieillissement des vergers, de la maladie du cacaoyer qui avait pratiquement détruit les vergers et le prix incitateur du Kg de coton ; Mais surtout l'encadrement agricole de la CIDT axé sur la lutte contre la pauvreté. Progressivement donc, les jachères se transforment en champs de coton. Une dynamique également insufflée par le regain d'intérêt des Gouros, baoulé, Senoufo, Mossi, Malinké et bété pour cette culture, surtout avec l'effet d'encadrement de culture vivrière.

Pour la campagne 2020/2021, la zone a produit 6 168 tonnes de coton graine avec un rendement de 1928 Kg/ha. Une des spécificités du secteur de Bouaflé reste cependant la qualité de son coton. La majeur partie du coton graine produit dans ce Secteur est du 1er choix. C'est sans doute l'une des raisons qui a encouragé la Direction Générale à faire de ce secteur une Zone : la Zone de Zuénoula.

Le secret de cette réussite si secret il y a, le Chef de zone l'a révélé : «A mon arrivée ici en 2018, nous avons tout de suite centré nos efforts sur le traitement insecticide. Cela, parce que nous évoluons dans une région quasi forestière donc à haut niveau de parasitisme. Nous avons donc fait comprendre cet intérêt à nos paysans qui ont été, il faut le souligner, très réceptifs au message technique. Et le pourcentage de 1er choix nous a donné raisons».

Cependant, la grande difficulté de cette zone est son étendue. Compte tenu de son étendue, elle devait normalement être la meilleure du point de vue de sa production. Mais hélas, les producteurs font de petites surfaces. Un tel état de chose est selon le chef de zone dû au fait que : « La CIDT est en train de conquérir les producteurs. A chaque campagne agricole de nouveaux producteurs sont recensés. Par mesure de prudence ils pratiquent la culture sur de petite surface. Les sections sont distantes les unes des autres. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables. En ce sens que nous bénéficions largement du soutien de la Direction de la Production Agricole.»

Le chef de zone reste confiant : « Nous pensons pouvoir atteindre 12 000 tonnes de coton dans la région. Le potentiel existe. Depuis que nous sommes devenus Zone, nous avons responsabilisé tous nos Techniciens Spécialisés. Nous avons mis en place un dispositif pour donner raison à nos patrons qui nous ont fait confiance. La Direction Générale nous a fait confiance. Nous devons relever le défi. La production doit suivre».

Les Organisation Professionnelles Agricoles en matière de coton, pour la plupart, réalisent un chiffre d'affaires intéressant d'autant plus que les cours nationaux du coton sont à leur niveau le plus haut. L'impact du coton sur les populations qui en cultivent est donc très important et elles se doivent d'être réceptives à tout appui de l'encadrement de la CIDT.

Hélas, l'élan amorcé par la Zone de Zuénoula sera freiné par l'apparition des jassides qui ont ravagé les cultures à la campagne 2022/2023. Il faut donc tout reprendre !

Un appel est donc lancé aux populations afin qu'elles considèrent la culture du coton comme une priorité agricole et suivent les conseils de l'encadrement. Elles pourront, au bout du compte, en tirer profit.❐

ASSIE YOHOU EMMANUEL, Chef de Zone Zuenoula

«Le potentiel de production de la zone est de 12 000 tonnes et nous y arriverons»

L'équipe de rédaction de CIDT KIBARO a séjourné dans la nouvelle Zone CIDT de Zuénoula où elle a eu un entretien avec le Chef de Zone. Dans cette interview, il nous fait part de ses secrets de gestion et de ses ambitions pour son aire d'intervention.

Pour les lecteurs de CIDT KIBARO qui est le Chef de zone CIDT de Zuénoula ?

ASSIE : Nous nous nommons ASSIE YOHOU EMMANUEL. Nous sommes rentrés à la CIDT en juillet 1996. Nous avons été respectivement Conseiller Agricole (CA), Observateur en Milieu Paysan (OMP), Observateur au Poste d'Observation (OPO) à Niakara, Chef de secteur à Bouaflé et enfin Chef de Zone à Zuénoula depuis novembre 2021.

Présentez-nous votre zone

ASSIE : La zone de Zuénoula est l'une des plus grandes zones de la CIDT. Elle couvre entièrement deux départements et 5 Sous-préfectures :
Les Sous-préfectures de Bouaflé, Gohitafla, Zuénoula, Zanzra et Kanzra, à cela s'ajoute aussi d'autres régions ou nous intervenons en partie. En l'état actuel, nous encadrons 109 villages avec 5139 producteurs regroupés en 135 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Qu'est ce qui fait courir le Chef de Zone de Zuénoula ?

ASSIE : La Zone de Zuénoula est implantée sur le site d'une ancienne Direction Régionale, l'ex-DR de Bouaflé. Et lorsque nous évaluons le potentiel de ce territoire, nous pensons que nous pouvons produire 12 000 tonnes de coton. C'est cet objectif qui nous fait courir.

Au moment où vous arriviez au Secteur de Bouaflé, quelles étaient les statistiques de production ?

ASSIE : Nous sommes arrivés dans le secteur en juin 2018. La campagne 2017-2018 était finie. Nous venions de commencer celle de 2018-2019.
En 2017-2018, le secteur a encadré 1621 planteurs qui ont emblavé 2 460 ha pour une production de 1 788 tonnes soit un rendement de 727 kg/ha.
Avec la campagne 2018/2019 nous avons encadré moins de producteurs. Il y a eu 1 455 producteurs qui ont ensemencé 2 218 ha. Là encore il y a moins de surface. Mais nous avons produit 2 135 tonnes de coton graine pour un rendement de 963 Kg/ha. Il y a eu une nette progression. En 2019-2020 la production est allée à 3 316 tonnes avec 1457 Kg/ha. Et en 2020-2021 nous avons obtenue 6 168 tonnes de coton graine avec un rendement de 1 928 Kg/ha. Depuis notre arrivée la production est

ASSIE YOHOU EMMANUEL
Chef de Zone Zuenoula

montée crescendo. Sauf en 2022-2023 où la crise des jassides va ravager les plantations de coton.

Comment expliquez-vous le faite que le nombre de producteurs diminue, les surfaces aussi alors que la production et le rendement augmentent ? Quel est votre secret ?

ASSIE : En toute chose, il faut vraiment être honnête. Nous avons été Observateur en Milieu Paysan à Niakara. Lorsque nous y allions, M. TRE BI Serge Landry, l'actuel Chef de Service Mécanisation, venait d'y être affecté en qualité de Chef de Zone. Et Niakara était en baisse de rendement. Il a mis sur pied un plan pour relever la zone. Et l'OMP de la zone que nous étions, a fait partie de ceux qui ont mis ce plan à exécution.
Lorsqu'en 2018, nous avons été nommés Chef Secteur de Bouaflé, nous avons fait l'état des lieux. Et vue l'étendue de notre zone d'intervention, nous avons fait un rapprochement avec celle de Niakara. Nous avons donc employé les mêmes méthodes qui avaient été mises en place à Niakara.
Nous avons d'abord fait un état des lieux du personnel. Le personnel était insuffisant et l'esprit d'équipe ne l'animait pas. Il fallait très vite regrouper cette équipe dans un esprit de corps.
Du fait de la grandeur du secteur, il ne fallait pas que le Chef de secteur, le TAAE et l'OMP se regroupent dans la même «chambre» c'est-à-dire au même endroit. Nous avons donc envoyé le TAAE en avant-poste à Zuénoula. Nous avons réorganisé le dispositif d'encadrement par une gestion rationnelle de notre zone d'intervention.
Au niveau des producteurs, nous les avons rassurés.
A partir de 2019 nous avons revu le dispositif de mise en place des intrants agricoles. Cette mise en place se faisait depuis Bouaflé et ce n'était pas bon ! De Bouaflé à

Kanzra cela fait 95 km. Or, si la mise en place est organisée depuis Zuénoula, nous somme à 35 km de Kanzra. Donc, pour tout le Bloc Zuénoula, la mise en place des facteurs de production a été faite depuis Zuénoula. Ce qui a favorisé l'accès rapide aux intrants Agricoles par les producteurs.
Il faut aussi noter deux faits majeurs qui nous ont aidés à rassurer les producteurs. En décembre 2018, il ya eu une mission conjointe CIDT – COIC. Une mission de haut niveau qui a sillonné tout le secteur. Puis fin janvier 2019 il y a eu une grande tournée organisée par l'Ex –Direction Régionale de Mankono. Tous les Chefs de Zone de la DR sont venus dans le Secteur de Bouaflé. Ils sont passés dans tous les villages de la région pour faire une sensibilisation. Ces deux actions d'envergure ont énormément contribué à l'augmentation du nombre de producteur et de la production. Et depuis la production ne fait que croître.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

ASSIE : Les gros soucis de la zone aujourd'hui, c'est la remobilisation des producteurs. Avec la crise des Jassides les producteurs sont découragés. Ils ont perdu espoir en la culture du coton et sont devenus beaucoup méfiants. N'eut été la tournée Générale PCA et du DG à Zuenoula, nous aurions eu du mal à recenser les producteurs.
Autre difficulté, c'est que chaque année nous enregistrons de nouveaux producteurs. Il faut reprendre l'encadrement et l'itinéraire technique à zéro. A tel enseigne que pour l'équipe technique, l'équipe d'encadrement de la Zone, chaque année c'est un perpétuel recommencement.

Votre mot de fin !

ASSIE : A l' endroit de nos collaborateurs, nous voudrions avant tout, souhaiter une excellente campagne agricole ! Nous leur souhaitons tout le succès ; car c'est ensemble que nous avons consolidé et augmenté les acquis de sorte à devenir aujourd'hui une Zone. Ils n'ont qu'à persévérer car c'est ensemble que nous pourrons atteindre l'objectif de 12 000 tonnes de coton graine que le potentiel de la zone de Zuénoula nous permet.
Un grand merci au chauffeur de la zone M. COULIBALY Aboudramane. Il s'est comporté, pendant nos campagnes de sensibilisation comme un véritable agent d'encadrement. Lors des réunions que nous animions, c'est lui qui traduisait, en sénoufo, nos attentes aux producteurs et il nous faisait le retour des vœux des producteurs. Juste pour dire que tout le monde, dans la zone, est impliqué.
Aux producteurs, nous disons qu'ils se sont mis sur la bonne voie pour avoir des revenus ! Ils doivent persévérer et nous insistons sur la qualité. La production ils l'ont déjà et s'ils améliorent la qualité, ils n'y a pas de raison qu'ils ne gagnent pas davantage d'argent ! Aujourd'hui à l'international, c'est la qualité qui est vendue.
Au niveau de la hiérarchie, c'est une grande chance que j'ai. Depuis le Directeur Général jusqu'au Directeur de la Production Agricole et ses services, j'ai un soutien sans faille. Tous se comportent comme s'ils étaient les Chefs de Zone de Zuenoula. Aujourd'hui les résultats sont là. Le secteur Bouaflé est devenu Zone Zuénoula. Je leur en suis infiniment reconnaissant. Et l'objectif de 12 000 tonnes sera atteint progressivement en quantité et en qualité. L'épisode des Jassides ne sera plus qu'un mauvais souvenir**!**

Jean-Flavien PANGOH , OMP Zone Zuénoula

« Lorsqu'on développe une bonne politique en matière de protection phytosanitaire, on gagne en qualité. »

Le cotonnier est exposé à diverses attaques parasitaires essentiellement occasionnées par les chenilles carpophages (Helicoverpa armigera et Earias) et les insectes piqueurs suceurs (Bemisia tabaci, Aphis gossypii et Jacobiella fascialis et Jasside). Les dégâts conduisent à des baisses considérables de rendements du coton-graine. Si l'on n'y prend garde cela impacte considérablement la production engendrant ainsi une baisse de revenus pour les producteurs et d'énormes pertes pour l'entreprise comme ça été le cas en 2022-2023 avec les attaques des jassides. C'est pourquoi, selon M. Jean-Flavien PANGOH, Observateur en Milieu Paysan (OMP) dans la Zone de Zuénoula, « la qualité du coton graine se prépare en amont. Le suivi rigoureux de l'itinéraire technique du cotonnier est très important. L'une des mesures non moins négligeables, c'est la protection phytosanitaire. Dans notre zone (NDLR la Zone de Zuenoula), nous mettons beaucoup l'accent sur cela. Nous sommes dans une région où les parcelles de coton sont à proximité de plantations d'anacardes et de bananiers. Il y a donc une très forte infestation parasitaire. Face à une telle situation, nous avons pris le taureau par les cornes en constituant des brigades de sensibilisation. Les conseillers Agricoles sont mis en doublure pour sensibiliser les producteurs. Le Chef de zone et les TS2 se sont constitués en équipes de supervision du suivi de la qualité coton graine. Avec les producteurs, la CIDT est dans un partenariat « gagnant-gagnant avec les producteurs. Ils se doivent donc d'écouter les conseils d'usage que les Conseillers Agricoles leur prodiguent. »

Il faut dire que compte tenue de la forte tendance parasitaire dans la région, les statistiques de traitements insecticides tournent autour de 120 à 150 %. Et ce, dans le but de garantir la qualité du coton graine. Le chalenge futur de la Zone de Zuénoula est de pouvoir produire autant que l'ex-Direction Régionale de Bouaflé. ❐

Mme SANOGO KARIDJA Epse DAO,
Préfet du Département de Zuénoula

« Il faut se mettre au travail car quelle que soit la bonne volonté de la CIDT, si le producteur n'est pas disposé à travailler il ne pourra pas bénéficier de ce qui est fait pour améliorer son existence. »

Présentez-nous le Département dont vous avez la charge.

Mme SANOGO : Le Département de Zuénoula est situé au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dans la partie Nord-ouest de la Région de la Marahoué. Il s'étend sur une superficie de 3 252 Km² et est limité à l'Est par le Département de Gohitafla, au Nord celui de Mankono, à l'Ouest Daloa et Vavoua puis au Sud le Département de Bouaflé. 4 sous-préfectures, la composent. Ce sont les Sous-préfectures de Gohitafla avec qui nous travaillons toujours, de Zuénoula, de Zanzra et kanzra où l'on rencontre beaucoup de producteurs de coton. C'est est un vieux département mais peu développé.

Quelles sont les populations que l'on croise dans le département de Zuénoula ?

Mme SANOGO : Nous sommes en pays gouro, évidement nous avons les Gouros, les Wans et les Mounas, les Ivoiriens venus des autres régions administratives de la Côte d' Ivoire dont les Malinkés, les Sénoufos les Baoulés, les Bétés, les Guérés et les Dans de l'Ouest, en plus d'une forte communauté de la CDEAO.

Du point de vue cohabitation entre les différentes populations sus citées, comment sont les rapports ?

Mme SANOGO : Cela fait 3 années que nous sommes en poste à Zuénoula et une parfaite harmonie règne au sein de la population, favorisant une cohésion sociale dans le département. A ce jour, l'atmosphère est calme, la cohésion n'est pas entamée. Nous prions Dieu qu'il nous maintienne dans cette dynamique.

Quelles sont les potentialités touristiques de votre département ?

Mme SANOGO : Le département de Zuénoula, en matière de tourisme, nous nous devons d'être sincère avec vous, chez nous en pays malinké on dit : « quand tu as une plaie et puis tu la cache à la personne qui peut t'aider, ta plaie ne guérira pas. » Donc comparativement à l'Ouest et le Nord de la Côte d'Ivoire le département de Zuénoula est peu fourni en site touristique.

SANOGO KARIDJA Epse DAO,
Préfet du Département de Zuénoula

Et du point de vue économique?

Mme SANOGO : Alors là, nous faisons régulièrement des palabres avec les populations autochtones comme ce sont nos alliés. Ici, Dieu leur a tout donné, sauf qu'eux même ne veulent pas faire quelque chose. Le département est dit Zone Pré-forestière, mi savane, mi forêt. Tout ce qui pousse en savane pousse à Zuénoula. Tout ce qui pousse forêt pousse à Zuénoula. Mais rien de tout cela n'est exploité. D'après l'un de leur cadre, ils préfèrent être aide-maçon à Abidjan pour avoir 2000 F par jour que de cultiver la terre. C'est ça le problème chez nous ici. Sinon en matière de potentialité agricole le département de Zuénoula est l'une des régions économiquement forte. 80% des agriculteurs sont des non-gouros.
L'activité du transport est majoritairement tenue par les Guinéens, les Maliens et quelques Ivoiriens.
Quant aux activités commerciales, elles sont tenues par des non-ivoiriens Togolais, Béninois, Malien et Guinéens. Voilà grosso modo ce que nous pouvons dire sur l'économie de la région.

Lors de la tournée du PCA et du DG les producteurs de coton ont posé le problème des sols pour pouvoir travailler. Quand est-il ?

Mme SANOGO : Certains peuples autochtones de Zuénoula n'aiment pas travailler et sont de mauvaise foi ! Ce n'est pas tous. Mais certain comportement frise la méchanceté. Quelqu'un vient chez toi, tu lui donne ton sol moyennant quelque chose. Tu le laisses travailler et au moment où ça rentre en production, tu viens le lui arracher de force. Si la personne refuse, tu crées une situation conflictuelle pour chasser cette personne. Est-ce que cela est bon ? Nous trouvons cela méchant ! C'est tout cet état de fait qui explique en partie le sous-développement de Zuénoula ; parce que le bon Dieu de là-haut en tient compte.
Ce que nous reprochons aussi aux autres lorsqu'ils arrivent, c'est de ne pas venir vers l'administration préfectorale lorsqu'ils veulent des terres cultivables. Pour s'attirer la sympathie de leurs tuteurs, ils s'adressent directement à eux. Ce n'est que lorsqu'ils sont aux abois qu'ils viennent vers nous. Mais c'est jouer au médecin après la mort ! Ce que nous pouvons faire c'est d'œuvrer de sorte à éviter qu'il y ait des conflits. De nombreux autochtones sont de mauvaise foi et nous le répétons ! Chaque fois qu'ils me font des dons, je les refuse. Je ne veux pas être complice du malheur des autres.
Vous laissez le producteur faire son champ de coton. Et vu que cela a bien réussi, vous venez inventer quelque chose. « Nous avons besoin de 500 000 F ou bien tu quittes notre terre ». Mais au moment des semis là, vous étiez où ? Tu m'as fait ça cette année, l'année prochaine je ne prendrai pas le risque de faire 10 Ha. Je vais me contenter de 3 Ha comme ça si tu viens m'arracher cela ne me fera pas mal.
A ce sujet, j'invite donc les tuteurs autochtones à une franche collaboration dans l'objectivité et la sincérité avec ceux qu'ils accueillent et à qui ils cèdent des terres pour la culture. Cela permettra de préserver la cohésion sociale.

Un message particulier ?

Mme SANOGO : Le premier message est à l'endroit de la CIDT. La CIDT, ce sont des pouvoirs publics. Nous dirons dans un premier temps qu'ils sont dans leur mission de développement, d'encadrement et de quête du bien-être social de nos populations. Nous voudrions donc leur dire merci. Chez nous, il y a un adage qui dit : « Même si tu as travaillé dans le champ de ton papa le matin, le soir en revenant du champ ton papa te dit merci ». Grand merci donc pour l'intérêt que les acteurs de la CIDT portent aux populations du Département de Zuénoula. Merci pour le choix de Zuénoula pour l'installation de certains projets sociaux (Forages, groupements féminins, etc.) qui, à mon sens, améliorent le niveau de vie des populations.
S'agissant des populations, que dire ? Si ce n'est de les inviter au travail. Il faut se mettre au travail car quelle que soit la bonne volonté de la CIDT, si le producteur n'est pas disposé à travailler il ne pourra pas bénéficier de ce qui est fait pour améliorer son existence.❐

Mme TOKPA KLAH CINTHIA,

Directeur Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural de Zuénoula

« *Les conflits fonciers sont un frein au développement social et agricole du département de Zuénoula*», a déclaré Mme TOKPA KLAH CINTHIA, Directeur Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural de Zuénoula, qui a accordé une interview à l'équipe de reportage de la CIDT. C'était le 4 mai 2023.

Quelles sont les populations qui s'adonnent à l'agriculture ?

Mme TOKPA : La majorité des agriculteurs sont des Burkinabés, des Sénoufos, des Maliens et des Gouros. Beaucoup de femmes s'investissent dans l'agriculture, notamment dans les vivriers. Seulement que ces vivriers sont financés par de grandes commerçantes. Elles financent la production, la rachètent pour ravitailler les marchés de Yamoussoukro et Abidjan. Du coup, la population locale a du mal à s'approvisionner sur nos marchés. C'est pour dire que Zuénoula est grand pourvoyeur de bananes, d'aubergines, de piments et de tomates sur les marchés de Yamoussoukro et Abidjan.

L'on entend souvent dire que les conflits fonciers entre autochtones et allogènes sont récurrents dans la région. Qu'en est-il au juste ?

Mme TOKPA : Les parents qui viennent d'ailleurs sont confrontés à la mauvaise foi des propriétaires terriens. Ils font des métayages et lorsque le moment du partage arrive cela devient un problème.
En général, ils font des contrats verbaux sans traces. Quand arrive le moment du partage de la production, le propriétaire terrien remet ledit contrat en cause. Cela a été le cas dans un campement Burkinabé où le tuteur et le producteur ne se

Mme TOKPA KLAH CINTHIA,
Directeur Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural de Zuénoula

sont pas entendus. Le partage n'a pas été équitable. Vers la fin c'était devenu une guerre entre Gouros et Burkinabés. Il a fallu notre intervention et celui du Sous-préfet pour calmer la situation.

Ce sont des cas qui sont rares ?

Mme TOKPA : Pas rare ! Nous sommes toujours confrontés à des conflits entre autochtones et nos parents qui viennent d'ailleurs. Il y a tellement de dossiers sur notre table et même au tribunal.
La loi concernant le foncier rural dit que : « si l'on n'a pas de certificat foncier, on ne doit pas vendre sa terre. » Lorsque les étrangers arrivent ils ne prennent aucune information. Ils achètent avec le tuteur qui souvent a déjà vendu sa terre à plusieurs personnes. Ou alors, le tuteur prend l'argent et au moment de faire les documents fonciers, il ne réagit plus.

Dans ces cas de figure, que préconisez-vous ?

Mme TOKPA : Nous recommandons aux étrangers lorsqu'ils achètent la terre, de faire eux-mêmes le certificat foncier au nom du propriétaire. C'est la formule que nous avons trouvé pour contenter les parties prenantes. Normalement, on ne doit pas acheter la terre à une personne qui n'a pas de certificat foncier. Ce document prouve que la terre lui appartient. Il faut donc avoir un certificat foncier avant de faire une transaction commerciale ou de faire un don. Selon les textes, « pour donner ou vendre une terre, il faut prouver que cette terre vous appartient légalement avec un certificat foncier ».
Par moment, il se trouve que le vendeur n'est pas le seul propriétaire de cette terre. Il y a des conflits familiaux sur cette terre et l'acquéreur sort perdant. Là, nous ne pouvons pas délivrer de document foncier car toujours selon les textes « pour pouvoir sécuriser une terre, il faut qu'il y ai une existence paisible et continue sur cette terre ».
Dans certains villages, on ne vend pas la terre. On la donne aux étrangers pour travailler. Et la coexistence y est pacifique.
Les conflits fonciers sont un frein au développement social et agricole du département de Zuénoula.

Qu'en est-il des dégâts de culture par les bœufs ?

Mme TOKPA : A Zuénoula, il n'y a pas de zone de transhumance pour les éleveurs! Les bouviers sont toujours à la base des conflits agriculteurs - éleveurs. Ils ne respectent rien ! Ils attendent la tombée de la nuit pour envoyer leurs animaux paître dans les champs. Au petit matin c'est le désarroi total chez les producteurs. En cette année 2023, il y a eu un producteur qui a été tailladé par un bouvier. Il y a eu mort d'homme.

Qu'est-ce que les autorités ont décidé de faire pour mettre un frein à ce fléau ?

Mme TOKPA : Nous avons eu à échanger avec le Directeur Technique de la Production Animale et des Ressources Halieutiques sur instruction du Préfet. Il a été décidé ce qui suit :

1. La création d'une zone de transhumance ;
2. Chaque bouvier devra construire un enclos et y parquer ses bœufs à partir de 18 heures. Les animaux trouvés hors des parcs après 18 heures seront saisis et envoyés chez le Sous-préfet. Le propriétaire devra payer une amende pour les récupérer. Sinon ils seront mis à mort et la chair servira de nourriture pour les malades dans les centres hospitaliers de la région.
3. La surveillance des bœufs ne doit pas être laissée aux enfants. Tout enfant surpris en train de surveiller des bœufs sera pris. Là aussi le père viendra payer une amende pour le libérer.

Cela a-t-il porté des fruits ?

Mme TOKPA : Après la réunion, nous avons mis un comité de suivi sur pied. Il est présidé par le Sous-Préfet et est composé du Directeur Départemental de l'Agriculture, du Directeur Départemental de la Production Animale, d'un représentant des Agriculteurs, d'un représentant des éleveurs et d'agents des services techniques de la Mairie de zuenoula. Depuis la mise en place de ce comité, nous n'avons pas encore enregistré de plainte.

Votre mot de fin?

Mme TOKPA : Nos parents producteurs de coton ont souffert des attaques des jassides l'année dernière. Pour ceux qui ont décidé de faire du coton cette année, que la CIDT continue de les accompagner. C'est par cet accompagnement qu'ils pourront s'en sortir et contribuer au développement de Zuénoula.
Merci à la CIDT pour tout ce qu'elle fait pour le développement de la culture du coton. En s'investissant de la sorte, elle permet aux régions de bénéficier de beaucoup d'infrastructures. Ses activités sont une amorce au développement de nos villages. ❐

« WOBE NOUNONNA », un groupement féminin au service de la communauté.

Lors de son séjour dans la zone de Zuénoula, l'équipe de CIDT Kibaro a rendu visite aux femmes du groupement féminin de CPT NANKAHA dénommé « WOBE NOUNONNA » qui signifie en langue sénoufo « s'unir pour une bonne action ». C'est un groupement de 45 femmes dirigé par Dame YEO Gnénégnéri. Elles ont pour principales activités, la culture du coton, des viviers et des maraichers. Pour ce faire, elles se réunissent tous les mercredis pour travailler dans les champs communautaires ; arrivant ainsi à partager les expériences acquises dans les champs de leurs maris.

Mme YEO Gnénégnéri, la présidente, salue l'engagement de ce groupement féminin auprès de leur communauté pour le bien-être de la population à travers un changement de comportement. « Grâce aux actions de sensibilisation menées par la CIDT pour notre autonomisation, nous avons compris que nous avons un grand rôle à jouer dans notre communauté. Toutes les femmes dans un élan de solidarité se retrouvent pour travailler ensemble le mercredi, jour accordé par nos époux, qui nous soutiennent ». Dira-elle en substance.

L'engagement de ce groupement féminin dans l'assainissement du milieu et du cadre de vie pour lutter contre la pauvreté dans leur communauté de CPT NANKAHA AKA N'GUESSANKRO n'est plus à démontrer. En plus de l'appui apporté par la CIDT, ces dames ont bénéficié des dons de la Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, Mme Dominique OUATTARA, notamment des Brouettes, des Pelles et d'autres outils d'entretien ménager.

Des difficultés, elles en ont. Il s'agit principalement du problème d'acquisition d'eau pour les cultures maraîchères. C'est pourquoi, elles ont souhaité que la CIDT, les aide pour l'achat d'une motopompe, des machettes et des arrosoirs.

Dans la zone de Zuénoula, les motivations sociales constituent le pivot de la participation des femmes au groupement féminin « WOBE NOUNONNA ». Pour ces femmes rurales, en majorité non scolarisées, ce groupement sert à faire épanouir leur vie personnelle et constitue un espace de solidarité, de rencontre, d'ouverture réciproque et d'échange d'expériences, d'idées et de conseils, produisant des changements de comportements. Il est beaucoup plus un lieu d'apprentissage qu'un outil d'amélioration de revenus : autonomie d'expression et d'action, développement de la confiance en soi au niveau des ménages, du groupement et du village. Toute chose à encourager !

15 EME RÉUNION BILAN :
Le PR-PICA a proposé des solutions à la crise parasitaire des « Jassides ».

La ville de Grand Bassam a abrité la 15ème réunion bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA) les 12, 13 et 14 avril 2023.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- faire le bilan du déroulement de la campagne cotonnière 2022/2023 dans les pays membres du programme ;
- présenter les résultats des travaux de recherche-vulgarisation menés au cours de la campagne 2022/2023, et les perspectives en matière de gestion intégrée de la production cotonnière (gestion des ravageurs, de la fertilité des sols et la problématique des nouvelles variétés adaptées aux variations climatiques) ;

M. KODJANE N'DIAMOI
Président sortant du PR-PCA

- partager les informations sur la situation de la production cotonnière dans la sous-région : quelles solutions pour une amélioration des rendements au champ et donc des revenus des producteurs ;
- faciliter la tenue de rencontres B2B entre les chercheurs, les sociétés cotonnières, les cotonculteurs, les partenaires techniques et financiers et les firmes agro-pharmaceutiques.

Les chercheurs ont réaffirmé que de nouveaux produits ont été identifiés et testés. Ils sont efficaces dans la lutte contre les « jassides ».

En effet, l'actualité du secteur cotonnier en Afrique n'est pas reluisante. Alors que les récoltes des campagnes précédentes allaient crescendo, les productions de la campagne 2022-2023 ont été des plus mauvaises. Une infestation de jassides, insectes parasites, a éclaté dans les zones cotonnières, ravageant les exploitations cotonnières.

« Une crise majeure ! », c'est en ces mots que le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la Côte d'Ivoire, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI, a qualifié la situation vécue dans la Filière Coton. Cette alerte ne laisse pas indifférents les acteurs de la chaine des valeurs du coton

En Côte d'Ivoire, le FIRCA et ses partenaires, dont le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), sont mobilisés depuis l'annonce de cette crise régionale, singulièrement à travers la recherche et le conseil agricole.

A l'issue de cette rencontre la présidence du PR-PICA est revenue au Benin pour les deux campagnes à venir.

Notons que le PR-PICA est une association sous-régionale africaine qui regroupe 08 pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest et Centrale, avec le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo, ainsi que le Cameroun et le Tchad, qui ont rejoint l'association, respectivement en 2020 et 2021.❐

Le tour du monde du Coton en bref

Coton en Côte d'Ivoire : stabilité du prix au producteur et de hausse de la production

Le prix d'achat du coton graine aux producteurs a été maintenu à un niveau élevé pour la campagne 2023/2024 à 310 FCFA le kilo pour le 1er choix et à 285 FCFA pour le deuxième choix, soit au même niveau qu'en 2022/2023, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Kobenan kouassi ADJOUMANI. Un prix annoncé cette année avec quelques semaines d'avance pour probablement mobiliser les producteurs, très affectés par la campagne 2022/23.

La Côte d'Ivoire veut tourner la page de la campagne catastrophique de 2022/23 où les rendements ont chuté à 574 kilos par hectare contre 1 400 k/ha en 2021/2022 provoquant une réduction de plus de 50% de la production à 236 183 tonnes suite à l'infestation des Jassides.

Le ministre a annoncé que 400 000 hectares seront semés pour la campagne 2023/2024 pour une production estimée à 400 000 tonnes. Un rebond de près de 70% mais un niveau de production inférieur à celui de 2018/2019 (468 983 tonnes).

Source : www.commodoafrica.com du 26 MAI 2023

Les sociétés cotonnières restituent aux producteurs, les prestations de conseil agricole (FIRCA)

Pour la campagne 2022-2023, le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) a organisé du 7 au 13 mai 2023, cinq ateliers de restitution des prestations du conseil agricole réalisées par les sociétés cotonnières, en collaboration avec INTERCOTON, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le Conseil du coton et de l'anacarde.

Les localités qui ont abrité ces ateliers sont Niellé pour IVOIRE COTON, Tafiré pour la CO.I.C, Diawala pour la SECO, Kani pour la CIDT et Botro pour GLOBAL COTTON. Dans chaque zone, 50 producteurs ont participé aux ateliers.

Les restitutions visent à offrir aux producteurs, l'opportunité d'échanger avec les responsables des sociétés cotonnières, les autres acteurs de la filière coton et le Ministère.

Source : aip.ci

Le cotonnier ivoirien CIDT obtient € 15,4 millions pour une usine d'égrenage et sa modernisation

La Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT) obtient un financement de € 15,4 millions de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, ainsi que du guichet pour le secteur privé du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) afin de soutenir la création d'emplois et le développement du secteur du coton en Côte d'Ivoire.

Concrètement, ceci devrait permettre à la CIDT de moderniser ses installations existantes et de construire une nouvelle usine d'égrenage « ultramoderne » à Tieningboué, dans le centre du pays.

A la clef, la création de 150 emplois directs et environ 8 050 emplois indirects tout au long de la chaîne de valeur. En outre, 12 000 nouveaux agriculteurs (dont 6500 petits exploitants) devraient être intégrés dans la chaîne d'approvisionnement de la CIDT. La SFI devrait aussi former aux pratiques agricoles climato-intelligentes des agriculteurs et les aider à accéder aux services financiers numériques.

Rappelons que la Côte d'Ivoire est le 15ème producteur mondial de coton, avec une récolte annuelle d'environ 1,2 million de balles, la majorité étant exportée.

http://www.commodafrica.com

Olam Agri monte en puissance sur le coton en Côte d'Ivoire

Le singapourien Olam Agri veut se hisser au niveau des autres grandes sociétés cotonnières présentes en Côte d'ivoire, comme la CIDT, COIC ou Ivoire Coton.

Pour y parvenir, l'entreprise vient de poser la première pierre d'une usine d'égrenage de coton à Kong d'une capacité de 45 000 tonnes extensible à 60 000 tonnes pour un coût d'environ FCFA 10 milliards (€ 15,245 millions). Elle vient s'ajouter aux deux unités en exploitation à Ferkessédougou et Ouangolodougou pour une capacité totale de 70 000 tonnes.

En parallèle, Olam Agri va poursuivre le développement de la culture du coton dans les départements de Kong et Tehini pour porter la production à 50 000 tonnes très prochainement.

Source : www.commodoafrica.com du 30 MAI 2023

Que dit le droit ?

Quelles sont les conditions d'attribution du congé ?

Tout travailleur salarié a droit aux congés sans exception, quelles que soient sa profession, sa catégorie ou sa qualification, qu'il soit ivoirien ou étranger. Pour cela, il suffit que le travailleur ait été occupé pendant un temps équivalent à 1 an pour que le droit de prendre effectivement congé s'ouvre. C'est une disposition de l'article 25-6 du code de travail et 68 de la convention collective.

Le temps de service effectif retenu pour l'appréciation du droit au congé comprend non seulement les périodes où le salarié a réellement travaillé, mais aussi celles non travaillées et assimilées expressément à un travail effectif. Sont donc considérées comme périodes de service effectif: les services effectués sans congés correspondant pour le compte du même employeur quel que soit le lieu de l'emploi, la période de suspension du contrat de travail pour cause d'accident de travail ou de maladie professionnelle, la période de 6 mois couvrant les absences du salarié pour maladies dûment constatées par un médecin agréé et la période relative au repos des femmes en couches. La convention collective en sus de ces cas, prévoit les périodes suivantes: les absences pour activités syndicales, les périodes militaires obligatoires et la cessation provisoire d'activité de l'entreprise ❐

Espoir Kouakou KOUAME,
Cadre Adminidtratif à la DARH
CIDT

Bon à savoir

Sept conditions pour gagner la sympathie de vos collègues

1) Faites en sorte que les autres se sentent importants. Donnez-leur le sentiment qu'ils vous sont importants. Tout le monde a besoin de se sentir indispensable. C'est là l'un des besoins fondamen-taux de l'être humain. S'ils savent leur importance auprès de vous, ils vous suivront.

2) Sachez valoriser votre vision d'un projet (faites-en la promotion).
Personne ne vous suivra simplement par ce que vous avez décidé d'être un leader. Vous devez avoir une idée claire des ambitions que vous nourrissez pour le groupe, pour l'équipe que vous formez et convaincre de la pertinence de votre objectif.

3) Traitez les autres comme vous souhaiteriez que l'on vous traite. Il est tellement élémentaire, alors pourquoi ne le faisons-nous pas plus souvent ? Allez-vous suivre quelqu'un qui vous traite avec mépris ? Ne préférez-vous pas accorder votre disponibilité à des leaders qui se préoccupent de votre bien-être personnel, de vos sentiments et qui vous le rendent en conséquence ?

4) Acceptez la responsabilité de vos actions et de celles du groupe. Vous êtes le premier responsable pour tous les actes que posent les membres de votre groupe. Par conséquent, acceptez la responsabilité des actes manqués de votre équipe. Rejeter la faute sur les autres ne fait pas de vous un leader.

5) Félicitez en public et critiquez en privé. Si certaines personnes méritent vos compliments, faites-en sorte qu'ils soient publiques. Encouragez les autres à faire mieux pour gagner l'estime de tous. Si vous avez des critiques à formuler, faites-le, mais en privé. Ne mettez pas vos collaborateurs dans l'embarras de manière désinvolte. Très souvent, le simple fait de votre mauvaise humeur est déjà suffisamment embarrassant.

6) Prenez le temps de voir et de vous faire voir. Vous devez être présent, toujours au four et au moulin, pour être au parfum de ce qui se passe au sein du groupe ; remédiez à ce qui ne va pas et faites des projections sur ce qui est prometteur. Votre présence vous donne des opportunités supplémentaires de parler et de motiver chacun des membres de votre groupe. Ce qui sera nécessairement une source de motivation pour tous.

7) Faites appel à l'esprit de compétition pour que les efforts aient l'air d'un jeu (utilisez la compétition dans un jeu de rivalité d'efforts) Les travailleurs aiment la compétition, c'est là le secret des produits à succès dans les entreprises qui marchent. Vous pouvez faire de l'esprit de compétition une force positive pour atteindre vos objectifs.❐

Source : " L'ART D'ETRE UN LEADER"
de WILLIAM A. COHEN

Rions ensemble dans la grande famille CIDT

1- Karim est très nul. Ecole coranique: 00/20. Ecole laïque: 00/20. Ses parents décident donc de l'inscrire à l'école catholique pour essayer un autre type d'enseignement. Karim devient très fort en quelques jours et se classe parmi les premiers de la classe à la composition.
Ses parents, étonnés et tout à la fois aux anges, lui demandent surexcités comment il est arrivé à ce résultat époustouflant.
Il répond: «Ah, papa et maman, vrai vrai-là, là-bas les maîtres ne badinent pas; j'ai vu un jeune cloué sur une croix à l'entrée de l'école. Wallaï, si je ne travaille pas, ils vont pas me faire ça aussi!».

2- Une femme qui a perdu son mari, va toujours au cimetière pour arroser les fleurs se trouvant sur la tombe de son défunt mari. Mais après avoir fini, elle quitte toujours le cimetière à reculons. Le gardien du cimetière l'ayant remarquée lui demande un jour:
- Mais madame, pourquoi repartez-vous toujours à reculons ?
Elle lui répond :
- Mon cher , de son vivant mon mari me disait tout le temps : « Adjoua, ton derrière-là peut réveiller cadavre dèh !!!» Donc, je ne veux pas prendre le risque qu'il voie mon derrière actuellement !

3- Deux pêcheurs se rendent à la pêche. Ils jettent, tous deux, leurs cannes à pêche à l'eau. Chaque fois que l'un d'eux attrape un poisson, il le jette dans l'eau ; et l'autre surpris lui demande:
- Mais mon ami, pourquoi tu remets ton poisson dans l'eau? Et il lui répond:
-Moi, c'est poisson fumé que je cherche!!
Le second lui dit:
-Mais faillait me dire ça plus tôt, on allait venir à 16 H parce que c'est à ces heures- là qu'on peut les avoir !!!

4- Le petit Papou élève au CP1, revient de l'école et dit à son père :
-Papa, demain, faut pas me réveiller pour aller à l'école. Je ne veux plus y retourner.
Son père, très surpris, lui demande pourquoi. Papou lui répond :
-Notre maître-là ment trop. Avant-hier, il a dit que 4+5=9. Hier, c'était 6+3=9 et aujourd'hui, il dit 7+2=9. On ne comprend plus rien. Moi, je ne retourne plus là-bas !

5- Koné a fait un mauvais rêve dans lequel son compte bancaire a été complément vidé et quand il s'était plaint, la banque a refusé de lui rembourser. Le lendemain matin, à son réveil, sans même laver son visage, il est allé pour fermer son compte bancaire. Son banquier lui demande :
- Mais monsieur Koné, pourquoi voulez- vous fermer votre compte ?
- C'est à cause de votre slogan : **« Nous faisons de vos rêves une réalité »**
Je vous assure que le banquier n'a rien compris !

Sources: Humour d'Abidjan.net